



Description du module de formation :

Formation pratique sur l'agencement ergonomique des postes de travail.

- Objectifs :** Savoir régler les paramètres de son poste de travail pour obtenir une bonne posture.
- Programme :**
- Sensibiliser les collaborateurs sur les mauvaises postures prises et sur leurs effets, dus à un mauvais réglage du siège ou de leur établi,
 - Former ces collaborateurs au réglage de leur(s) poste(s) de travail, individuellement,
 - Conseiller l'entreprise sur les mesures de prévention à prendre sur les différents postes de travail en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.
- Public :** Cette formation est destinée à :
- tous les collaborateurs de l'entreprise, avec ou sans fonction cadre.
- Intervenants :** Spécialistes MSST reconnus selon l'OQual.
- Participants :** Selon besoin de l'entreprise, jusqu'à env. 20 postes de travail par ½ journée par intervenant.
- Durée :** env. 10-15 minutes par poste de travail.
- Lieu, date(s) :** En entreprise.
Date(s) : à convenir.
- Coût :** Entreprise affiliée à la CCT et à la Solution de branche = CHF 130,- /heure
Entreprise affiliées à la Solution de branche uniquement = CHF 150,- /heure
➔ Selon temps passé.
- Inscriptions :** Au moyen du **bulletin d'inscription**.
L'entreprise recevra une confirmation. Les détails d'organisation seront convenus avec elle.
- Contact :** Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)
Service SST
2301 La Chaux-de-Fonds
032 910 03 83
info@cpih.ch